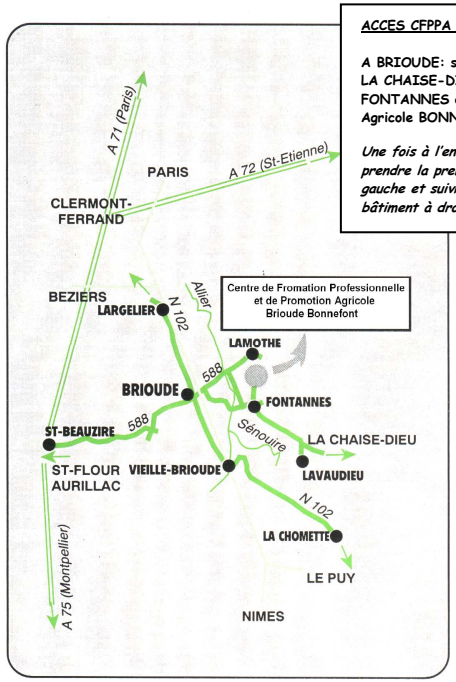
LE C.F.P.P.A. de BONNEFONT

Présentation générale

Le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles) de BONNEFONT dispose de locaux dont l'équipement permet de dispenser des enseignements de niveau 3 (Bac + 2) : laboratoires de chimie et de biologie, une animalerie pédagogique, 2 salles informatiques, ateliers pédagogiques, un Centre de Documentation et d'Information, une exploitation agricole, un atelier machinisme, installations sportives, centre équestre, self...

Le centre n'ayant pas de structure d'hébergement, les stagiaires trouvent à se loger dans les communes environnantes. Ils peuvent toutefois prendre leurs repas au restaurant du Lycée à des tarifs préférentiels.



ACCES CFPPA :

A BRIOUDE: suivre direction LA CHAISE-DIEU, puis FONTANNES dir. Lycée Agricole BONNEFONT.

Une fois à l'entrée du lycée, prendre la première route à gauche et suivre CFPPA (1er bâtiment à droite).

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

N° Tél. : ..... Portable :.....

Adresse e-mail : .....

Je souhaite m'inscrire dans la formation suivante :

- - - -

	BP REA **Brevet Professionnel** **Responsable Exploitation Agricole**
Objectifs de la formation	Acquérir les connaissances nécessaires pour la conduite technique et la gestion d'une exploitation agricole telles qu'elles sont définies à partir du référentiel professionnel de ce métier. Justifier, pour l'obtention d'un diplôme professionnel homologué au niveau 4, de la capacité professionnelle agricole définie dans le décret n° 88-176 du 23 Février 1988.
Organisation	1200 Heures au CFPPA en moyenne. La durée peut varier selon les acquis antérieurs du candidat. Le diplôme est délivré selon la modalité des unités de contrôle capitalisables (UC). Une UC est acquise pour une durée de 5 ans. Le BP « REA » de niveau 4 est obtenu après validation de 12 unités de contrôle : UCG 1 : Utiliser en situation professionnelles les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information UCG 2 : Situer les enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture UCP 1 : Elaborer un diagnostic d'exploitation dans son environnement UCP 2 : Prendre en compte les dynamiques sociales et professionnelles de son territoire pour en devenir acteur UCP 3 : Gérer le travail dans l'exploitation agricole UCP 4 : Réaliser le suivi administratif et la gestion de l'exploitation agricole UCP 5 : Commercialiser les produits de l'exploitation agricole UCP 6 : Elaborer un projet professionnel UCP 6 A : Elaborer un projet professionnel lié à une exploitation agricole UCP 6 B : Elaborer un projet professionnel de salariat en agriculture 2 UC Techniques : UCT 1 et UCT 2 : Conduire un atelier Les deux UC Techniques sont choisies dans une liste prédéfinie (voir ci-contre). Le candidat doit choisir une UCT de production et une UCT autre. En fonction du nombre de candidats inscrit à chaque UCT ou UCARE, le CFPPA se réserve le droit d'ouvrir ou pas cette UCT ou UCARE.(minimum 5 candidats). 2 UCARES (Unité d'Adaptation Régionale) au choix du candidat (voir ci-contre). Un stage de 5 semaines minimum en exploitation est obligatoire.
Conditions d'admission et délivrance du diplôme.	➔ Un an d'activité professionnelle et un diplôme équivalent niveau V (CAP/ BEP/2nd GT) ➔ Ou un an d'activité professionnelle en rapport avec le diplôme ou 3 ans dans une autre activité. ➔ Satisfaire aux tests de recrutement ➔ Avoir un projet d'installation ou de salariat agricole.
Conditions financières	➔ Rémunération et protection sociale selon la réglementation en vigueur (AIF région, ASP région, Pôle Emploi, Congé Individuel de Formation, Contrat de Professionnalisation). Hébergement et nourriture à la charge du stagiaire. ➔ Formations financées par le Conseil Régional d'Auvergne et le Fonds Social Européen pour les demandeurs d'emploi. ➔ Pour les actifs : nous consulter pour établir un dossier de financement auprès des Fonds d'Assurance Formation.
Débouchés	➔ Installation agricole. ➔ Salarié(e) d'entreprise agricole.

✶ **UCT « Techniques » Conduire un atelier de production**
175 Heures

- ➲ Conduire un atelier de production laitière
- ➲ Conduire un atelier de production d'animaux de boucherie
- ➲ Conduire un atelier de production cunicole
- ➲ Conduire un atelier de production avicole
- ➲ Conduire un atelier de production horticole (maraîchage, plein champ, petits fruits)

✶ **UCT « Techniques » relative à d'autres ateliers ou activités**
175 Heures

- ➲ Conduire un atelier de transformation de produits végétaux
- ➲ Gérer les équipements de l'exploitation agricole
- ➲ Conduire une activité de service

✶ **Ucare de 2 semaines** de formation en centre sur les thèmes suivants **(35 à 70H par Ucare)**

(ouvert à tout public / l'étude du financement se fera par le CFPPA) :

- ➲ Soins aux animaux en agriculture biologique,
- ➲ Tourisme et diversification,
- ➲ Eco construction,
- ➲ Sensibilisation aux activité de service en milieu rural
- ➲ Productions végétales : production fourragères et céréales,
- ➲ Gestion de l'eau ,

✶ **Ucare de 2 semaines** de formation tutorée chez un exploitant **(35 à 70H par Ucare)**

(ouvert à tout public / l'étude du financement se fera par le CFPPA) :

- ➲ Caprin lait
- ➲ Production d'ovin viande
- ➲ Production de volailles fermières
- ➲ Production cunicole

Le CFPPA se réserve le droit d'ouvrir ou pas un UCT ou UCARE en fonction du nombre de candidats à cette UCT ou UCARE (minimum 5 candidats)

✶ En formation ouverte et à distance : Les stagiaires intéressés par des UCT ou UCARE non dispensés en présentiel dans le centre, peuvent bénéficier d'un enseignement à distance sur plateforme ou sur support écrit.

Exemple : ➲ Élevage du cheval avec le CFPPA de Sées
➲ Apiculture avec le CFPPA de Vesoul ...